



GYM • TRAMPO
Le Pian Médoc



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JANVIER 2019

**Début de L'assemblée Générale à 19h20.
Présents 9 parents adhérents**

Bilan de la saison 2017-2018 (du 01/09/2017 au 31/08/2018)

Effectifs de la saison en hausse : 110 enfants
60 adultes (dont 41 Zumba) soit un total de 170 adhérents

Activités :

Les effectifs sont légère hausse...

- Baby gym : 2 cours complets le lundi, soit 26 enfants au total.
- Ecole de gym et Parcours : Effectif complet également, 34 enfants dont 7 ont participé aux Parcours UFOLEP. 3 entraîneurs pour animer l'école de gym. D'avantage de demandes, beaucoup sur liste d'attente.
- Trampoline : Un seul cours de trampoline Loisirs le vendredi soir, avec 9 enfants. 4 enfants en compétition FFG cette année.
- Gym compétition : Au total, 7 équipes engagées en compétition UFOLEP : 1 niveau 4, 1 niveau 5, 1 niveau 7, 3 niveaux 8 et 1 gym en herbe.
- Zumba : Toujours du monde cette saison (41 personnes réparties sur 2 cours dont 5 personnes à la séance).
- Zumba enfants : création de cette section cette année avec 7 enfants.

Encadrement :

- Deux salariées titulaires du brevet d'Etat. Une en charge de la Baby Gym qui a quitté l'association à la fin de la saison, l'autre de l'école de gym et des équipes Compétition le lundi et le vendredi et une autre salariée le professeur de Zumba.
- 7 entraîneurs bénévoles au total en charge des groupes : Ecole de Gym, Gym en herbe, Trampoline, et Gym Compétition (Marjorie, Océane, Fanny, Cathy, Jean-Luc, Manon, et Gilou).
- Les entraîneurs bénévoles qui habitent hors de la commune sont défrayés par l'association pour leur frais de déplacements. Et une petite rétribution est également donnée aux jeunes entraîneurs bénévoles étudiants.

Matériel :

- Comme tous les ans, quelques investissements cette saison. :

.....
*association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Lesparre n°4/03695

section affiliée à la FFG et à l'UFOLEP

siège social Mairie 33290 Le Pian Médoc

- Achat d'une piste d'élan pour le saut, d'un trampo-tremp, d'une fosse
- Achats de modules pédagogiques pour la baby gym
- Participation de l'ASPM à hauteur de 50% pour ces achats : 4 058 €, règlement reçu en 10-2018 : décalage d'une saison entre l'investissement et la subvention allouée : on a touché cette année la subvention pour les achats effectués en 2016-2017 pour 3 086 €.

Compétitions :

Affiliation à la fédération : UFOLEP en Gymnastique. A à la FFG pour les compétitions trampoline.

- Gym en herbe : 1 équipe engagée en niveau 11 7/10 ans. Bons résultats pour des gymnastes débutantes. 3^{ème} au championnat départemental et 4^{ème} à la finale régionale.
- Gymnastique :
 - ✓ Niveau 8 (7/8 ans) : 2 équipes : équipe 1 = 8^{ème} au championnat départemental, 7^{ème} à la compétition régionale et qualifiée pour la finale jeune à Villeneuve sur Lot où elles finissent 5^{ème}. Equipe 2 = 9^{ème} au championnat départemental, 10^{ème} à la compétition régionale, pas de qualification et 2^{ème} à la Coupe d'Aquitaine.
 - ✓ Niveau 8(7/12 ans) : 9^{ème} au département, 8^{ème} à la région, pas de qualification et 1^{ère} à la Coupe d'Aquitaine.
 - ✓ Niveau 7 (7/10 ans) : 4^{ème} au département, 4^{ème} à la région et qualifiée pour la finale jeune à Villeneuve sur Lot où elles finissent 1^{ère}.
 - ✓ Niveau 5 (7/14 ans) : Première année en niveau 5. 3^{ème} au département, 6^{ème} à la région et qualifiée pour la finale jeune à Perpignan où elles finissent 13^{ème} à 4 car une gym blessée.
 - ✓ Niveau 4 (11/15 ans): 2^{ème} au département, 2^{ème} à la régionale et qualifiée pour la demi-finale du championnat de France à Perpignan où elles finissent 4^{ème}.
 - ✓ Emeline qui s'entraîne chez nous mais n'a pas d'équipes de son âge a matché pour Blanquefort en niveau 5 +11 ans et est allée aussi en ½ finale du Championnat de France à Perpignan.
- Trampoline résultats individuels : Première année en compétition FFG
 - A Pessac : Thomas 1/1, Sarah 9/10, Estéban 5/5, Elisa 5/6
 - A Mérignac : Thomas 1/1, Sarah 6/6, Estéban 5/5, Elisa 5/5

Déplacements et subventions :

Déplacements cette saison, finales dans le Lot et Garonne pour 2 équipes, finale d'une équipe et ½ finale d'une équipe à Perpignan.

Tous les frais de déplacement hors gironde des enfants (non accompagnés des parents), sont pris en charge par l'ASPM : mini-bus, essence, avion... Seuls les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge du club. Les gymnastes participent aux frais. Nos finances ne nous permettent pas de prendre en charge ces frais en totalité.

Remboursement ASPM des frais de transport 2016-2017	961 €
Aide du Conseil Général 2017/2018	1 334€
Aide Jeunesse et Sport (CNDS)	0 €
Subvention municipale	1459 €
Achats petit matériel ASPM	3 086 €
Remboursements évènements gala (sono, récompenses, pot)	1 240€
Subvention Leclerc 2017-2018	2 292€
Autres sponsors	600 €

Remarques : depuis quelques années, les subventions stagnent, voire diminuent chez les institutionnels. Attention, il faut que l'on trouve de nouvelles ressources, sponsors etc...

Nous avons établi une plaquette commerciale fin 2018 afin de démarcher les sociétés du Pian Médoc dans le but de trouver des financements

Manifestations organisées par l'association Gym Trampo :

- 2 Septembre 2017 : journée des associations au gymnase : inscriptions.
- 09-10 septembre 2017 : Week-end à l'île d'Aix, pour remercier les entraîneurs, juges et membres du bureau pour leur investissement.
- 10 novembre 2017 : Assemblée générale de l'association
- 28 janvier 2018 : Zumba Party au gymnase, bonne ambiance.
- 29 avril 2018 : Organisation compétition départementale UFOLEP Gym en herbe. Très grande réussite.
- 23 juin 2018 : Gala de fin d'année.
Thème : « Le monde fantastique ». Gala très réussi, félicitations aux enfants, aux entraîneurs, aux chorégraphes.

Perspectives d'avenir : saison 2018-2019

- Hausse du nombre d'inscriptions + 30 enfants, création d'un 3^{ème} cours de bébé gym le mercredi matin, et changement de jours pour les cours de bébé gym (le jeudi en remplacement du lundi)
- Départs d'entraîneurs, Marjorie et Océane le lundi pour l'école de gym.
- Départ fin 08-2018 de Claire chargée de la Bébé gym qui était salariée
- Nous avons recruté Thiphaine, salariée du club, pour gérer la bébé gym, l'école de gym et 2 équipes de compétitions) aidée de Lana.
- Recrutement de Lydie pour assister les entraîneurs de l'école de gym
- Formation de nouveaux juges en gymnastique (Julia, Manon, Morgan, Margaux, Cléa et Pascale) qui ont réussis leurs examens fin décembre.
- Achats de petit matériel pour la bébé gym pour 380 €,
- Achats de divers matériels pour le gymnase (piste élan, tapis réceptions, ..) pour 3 100 €
- Achat d'un deuxième trampoline au club de Lormont pour 1 500 €
- Achat d'une piste de sol pour 8 800 € (livrée fin janvier) financée par un emprunt de 6 000 €. Un dossier de subvention a été déposé auprès du conseil général. On espère une participation entre 20 % et 30 %, réponse courant février 2019.
- On espère toujours la création d'une structure dédiée à la gymnastique... Surtout maintenant que l'on sait la construction d'un collègue.
- Organisation de la compétition Gym en Herbe, le 17 mars 2019 au Pian, nous aurons besoin de bénévoles !!!!!
- Gala le 22 juin 2019 !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Bilan financier :

Les livres de comptes sont à la disposition des membres de l'association.

L'association a commencé la saison avec **4 488.71 €** et l'a fini avec **3 320.67 €** (soit **-1 168.04 €**)

Des économies ont été volontairement gardées afin de débiter la nouvelle saison et pour l'acquisition de la piste

Les recettes de l'année se sont élevées à **40 151 €**.

Les plus gros postes de recettes sont :

- les subventions (Mairie, Leclerc, Département, ASPM) pour **10 372 €**
- les cotisations pour **22 966 €**
- dons de 2 sociétés pour **600 €**
- recette nette pour la compétition gym en herbe pour **963 €**

Les dépenses de l'année se sont élevées à **41 320 €**.

Les plus gros postes de dépenses sont :

- les salaires pour **10 179 €**

.....
*association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Lesparre n°4/03695

section affiliée à la FFG et à l'UFOLEP

siège social Mairie 33290 Le Pian Médoc

- les charges sociales pour **8 229 €**
- les frais de déplacements (bénévoles, juges, compétitions) pour **9 373 €**, en forte hausse en 1 an en raison du déplacement de 2 équipes à Perpignan et des frais de formations des juges
- les achats de matériels et petits matériels pour **3 231 €**
- les frais de gala pour **2 143 €**,
- les assurances et affiliation Ufolep et FFG pour le trampoline pour **2 313 €**.

Renouvellement du bureau :

L'ancien bureau est démissionnaire dans sa totalité, aucun candidat ne se sont présentés et le bureau est réélu à l'unanimité :

- ❖ Présidente : Gilbert MACE
- ❖ Trésorier : Fabrice CHELET
- ❖ Trésorière adjointe : Elise GAGNAIRE
- ❖ Secrétaire : Pascale BEAUME

Commentaires et questions de parents :

Néant

Fin de l'Assemblée Générale 20h05

Fait à Le PIAN MEDOC le 11 janvier 2019

La secrétaire



Le Président

